

Édition
Septembre 2018

BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL

MODE D'EMPLOI

www.labib.agglo-laval.fr

BIBLIOTHÈQUE ALBERT-LEGENDRE

Place de Hercé
02 43 49 47 48

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-NICOLAS

Le Palindrome – Centre Multi-
Activités
225 avenue de Tours
02 43 49 85 85

Mail :

bibliotheques.laval@laval.fr

HORAIRES :

mardi/jeudi/vendredi
13h30 – 18h30

mercredi/samedi
10h - 12h et 13h30 – 18h30

dimanche
(Bibliothèque Albert-Legendre)
14h30 - 18h30
(du 30 septembre 2018
au 17 mars 2019)

MÉDIABUS :

Voir dates, lieux et horaires au dos

UNE CARTE UNIQUE ET GRATUITE

L'accès aux bibliothèques du réseau de Laval Agglomération est **LIBRE ET GRATUIT**.

Votre carte vous permet **d'emprunter** et de **rendre vos documents** dans la bibliothèque de votre choix.

Vous avez aussi la possibilité **de faire venir** des documents d'une autre bibliothèque.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION LAVALLOISE :

Ahuillé
Argentré
Bonchamp-Lès-Laval
Changé
Entrammes
Forcé
La Chapelle-Anthemoise
Laval
L'Huisserie
Louvigné
Montigné-Le-Brillant
Nuillé-sur-Vicoin
Parné-sur-Roc
Saint-Berthevin
Saint-Jean-sur-Mayenne

COMMENT S'INSCRIRE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL ?

L'inscription est individuelle et nominative. Valable **un an**, elle permet l'accès à tous les services. **Elle se fait à l'accueil des bibliothèques.**

Pour s'inscrire, il faut remplir un formulaire disponible à l'accueil et vous munir :



d'une pièce d'identité



d'un justificatif de domicile
de moins de trois mois

*(facture de loyer, d'électricité, de gaz ou de téléphone,
la consultation des factures en ligne sur smartphone est acceptée)*

NB : Le responsable légal doit être présent lors de l'inscription des mineurs.

Au moment de l'inscription, vous choisissez votre bibliothèque de rattachement (la bibliothèque où les documents seront mis à votre disposition lors de vos réservations).

VOTRE CARTE VOUS PERMET :

L'emprunt de tous documents
(livres, revues, CD, DVD, jeux-vidéo,...)

L'utilisation des postes multimédia
(selon plannings ou modalités de réservation)

L'accès à toutes les prestations numériques

La consultation de votre compte lecteur sur le site internet :
www.labib.agglo-laval.fr

COMMENT EMPRUNTER ?

Avec votre carte, vous pouvez emprunter **pour 4 semaines** :

> **16 documents** : nombre maximal de documents empruntables par bibliothèque lavalloise (bibliothèque Albert-Legendre, médiathèque de Saint-Nicolas ou médiabus). *Vous avez la possibilité de prolonger vos prêts une fois pour 28 jours.*

> Par catégorie de document :

LIVRES BANDES DESSINÉES CD	8
DVD (films, DVD musique, DVD documentaires, DVD jeux...) REVUES PARTITIONS	4
LIVRES AUDIO	2
JEU VIDÉO LISEUSE	1

> **32 documents** : nombre maximal de documents empruntables **sur l'ensemble du réseau** des bibliothèques de l'Agglomération.

RÉSERVATIONS : limitées à **3 documents** (elles peuvent se faire en ligne ou auprès des bibliothécaires). Elles sont disponibles pour vous **pendant 10 jours**.

NOUVEAUTÉS : limitées à **3 documents** (vous ne pouvez réserver en ligne que celles de votre bibliothèque de rattachement).

LE PRÊT-RETOUR DES DOCUMENTS

Le retour de vos documents peut se faire dans la bibliothèque de l'Agglomération **de votre choix**.

> **Les automates** présents à l'accueil des bibliothèques de Laval vous permettent d'enregistrer vous-mêmes vos prêts et retours.

> **Les liseuses et jeux-vidéo** doivent être rendus dans leur bibliothèque d'origine.

> **Le personnel des bibliothèques est à votre disposition** pour enregistrer les prêts et retours des documents **qui ne passent pas sur les automates** (documents en provenance d'autres bibliothèques, documents réservés, jeux vidéo et liseuses).

> **Deux boîtes retours** (place de Hercé pour la bibliothèque Albert-Legendre et hall du Palindrome pour la médiathèque de Saint-Nicolas) sont à votre disposition pour rendre vos documents en dehors des heures d'ouverture (*excepté les jeux-vidéo et liseuses*).

EN CAS DE RETARD

Retard	Procédure	Pénalités
14 j	Rappel 1 (par sms, mail ou à défaut lettre)	Pas de pénalités
28 j	Rappel 2 (Par sms, mail et lettre)	Prêt interdit
42 j	Rappel 3 (lettre)	Prêt interdit + 15€ à régler au Trésor Public

Pour toute demande complémentaire : bmsuivipret@laval.fr



LE MÉDIABUS

Prêt de livres, revues, jeux-vidéo.. pour TOUS



PRÈS DE CHEZ VOUS !

LE MÉDIABUS S'INVITE DANS VOTRE QUARTIER
AVEC LA PRÉSENCE DE DEUX BIBLIOTHÉCAIRES

PLANNING 2018 – 2019 (HORS VACANCES SCOLAIRES)

JOURS	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
MARDI	Quartiers Thévalles et Pommeraies De 15h30 à 16h15 Rue Jacques Leblanc de La Vignole, face au SATÉD De 16h30 à 18h Avenue Pierre de Coubertin, école Germaine Tillion	Quartier Hilard De 15h30 à 16h30 Rue Marcel Cerdan, école d'Hilard De 16h30 à 18h Près de la Maison de quartier d'Hilard
MERCREDI	Quartier Bourny De 15h30 à 18h - Place de la Commune	Quartier Pommeraies De 15h30 à 18h - Près de la Maison de quartier des Pommeraies
JEUDI	Quartier Fourches De 15h30 à 18h - Place Pasteur, près de la Maison de quartier des Fourches	Quartier Pavement De 15h30 à 17h - Quartier la Charité De 17h à 18h – Rue du Pavement, près de la Maison de quartier
VENDREDI	Quartier Grenoux De 15h30 à 17h - Ecoles Dolto & Sainte-Marie De 17h à 18h – Près de la Maison de quartier de Grenoux	Quartier Avesnières De 15h30 à 17h - Près de la Maison de quartier d'Avesnières De 17h à 18h - Quartier de l'Epine, rue Jules Trohel
SAMEDI	Marché de la Cathédrale De 10h à 11h30 – Rue Charles Landelle	Marché de la Gare De 10h à 11h30 – Avenue Robert Buron, près de l'Office du Tourisme